

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

AE Oddo Optimal Income (versements réguliers)



version : 30.03.2018

OBJECTIF Le présent document contient des informations spécifiques sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Lisez-le en parallèle avec le « Document d'informations clés » sur le produit d'investissement. Ces informations vous aideront à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, ainsi qu'à le comparer à d'autres fonds et produits d'investissements.

EN QUOI CONSISTE CE FONDS ?

OBJECTIFS AE Oddo Optimal Income est un fonds d'investissement interne commercialisé dans la partie branche 23 de l'assurance-vie Allianz Excellence Plan. Les avoirs sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo BHF Total Return**.

L'objectif de gestion du fonds sous-jacent consiste à rechercher une augmentation du capital sur un horizon de placement supérieur à 3 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle du portefeuille à 8% ex-post maximum. Eu égard au caractère discrétionnaire de la gestion mise en œuvre, la gestion n'est représentée par aucun indice.

Toutefois, la performance du fonds pourra être comparée a posteriori à la performance de l'indice EONIA + 2%.

L'objectif de gestion sera réalisé à travers une allocation d'actifs qui a pour cible la répartition suivante :

- Exposition jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créances, instruments du marché monétaire et pensions libellés en euro ou en devises émis par des Etats membres de l'OCDE ou par des entreprises privées et publiques ayant leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE. Dans la limite de 10% de l'actif le fonds pourra être investi en titres de créances dont le siège social est situé en dehors de l'OCDE. Ces titres seront de notation Investment Grade (supérieure ou égale à BBB- par S&P ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion) avec toutefois la possibilité d'investir 10% de l'actif net dans des titres «High Yield» spéculatifs dits à « Haut Rendement » ou non notés (c'est-à-dire strictement inférieur à BBB - par S&P ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dépassement passif (dégradation de rating), le retour à la limite fixée par la gestion se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs, des conditions de marchés et de la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

- Exposition jusqu'à 40% maximum en actions, avec une limite de 10% en actions de sociétés dont le siège social est situé hors OCDE (pays émergents) appartenant à tous types de secteurs et de toutes capitalisations.

Dans certaines circonstances de marché, l'exposition du fonds aux marchés actions, taux pourra être partiellement / intégralement couverte par des instruments financiers à terme en fonction des anticipations du gérant dans le cadre du pilotage du risque. Le risque de crédit ne pourra qu'être partiellement couvert à hauteur de 10% maximum au travers d'un CDS Indiciel.

L'exposition totale du fonds aux pays émergents sera limitée à 10% de l'actif net et pourra également se réaliser au travers d'OPC cotés ou non cotés qui seront sélectionnés par la Société de Gestion dans une liste d'OPC externes à la Société de Gestion. Le fonds pourra selon les situations de marché être exposé à hauteur de 40% de l'actif net au risque de change dans des devises d'Etats membres de l'OCDE.

Pour la poche obligataire, la stratégie d'investissement combinera une approche top-down (analyse macro-économique) et une approche bottom-up (sélection et analyse fondamentale des émetteurs crédit), qui constituent respectivement les deux premières étapes du processus d'investissement. Enfin, la troisième étape se traduira par une construction du portefeuille.

Pour la poche actions, l'univers d'investissement est composé d'actions de sociétés de toutes capitalisations ayant leur siège social au sein de l'OCDE. Le processus de sélection des actions s'appuie sur un filtre quantitatif tenant compte d'indicateurs de solidité financière, de valorisation et de liquidité. Puis dans un second temps la Société de gestion réalise une analyse qualitative qui étudie le positionnement stratégique de la société, son avantage compétitif, ses capacités d'innovation et la qualité de son management.

Le fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM européens, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit non-français. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du fonds.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels, négociés sur des marchés réglementés, organisés, ou de gré à gré français ou étrangers.

Le fonds interviendra sur des instruments financiers à terme à des fins d'exposition et de couverture au risque de taux/actions et à des fins de couverture du risque de change (futures, options, change à terme) et de crédit.

Le fonds pourra investir de façon opportuniste sur des durations plus ou moins longues en fonction des conditions de marché.

Duration : en moyenne de -3 à 6 ans.

Le fonds pourra être exposé sur les marchés de taux, de crédit et actions à hauteur de 110% maximum de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS Le fonds s'adresse à tout investisseur non professionnel cherchant une croissance de leur capital sur un horizon de 3 ans minimum. Il est destiné aux investisseurs ayant des connaissances élémentaires en matière d'instruments financiers et capables de supporter les risques et les pertes qui sont inhérents à cet investissement. Le fonds ne présente aucune garantie en capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Vous pouvez limiter ce risque en choisissant pour l'option « Limitation relative du risque ». Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN		1 AN	2 ANS	3 ANS (PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE)
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	755 euros	1.679 euros	2.481 euros
	Rendement annuel moyen	-24,46 %	-11,13 %	-9,19 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	897 euros	1.782 euros	2.656 euros
	Rendement annuel moyen	-10,32 %	-7,44 %	-5,97 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	948 euros	1.898 euros	2.852 euros
	Rendement annuel moyen	-5,23 %	-3,45 %	-2,50 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1.001 euros	2.017 euros	3.052 euros
	Rendement annuel moyen	0,06 %	0,57 %	0,87 %
Scénarios en cas de décès				
	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	962 euros	1.927 euros	2.896 euros

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 1.000 euros par an.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le fonds. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et du fonds, y compris la rémunération de base maximale (il se pourrait que vous payiez moins), mais pas nécessairement les autres frais que vous payez à votre courtier. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

L'achat de ce produit signifie que vous considérez que le prix du sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que

vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN			
SCÉNARIOS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 2 ANS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 3 ANS
Coûts totaux	87 euros	207 euros	362 euros
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,67 %	6,89 %	5,99 %

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit et du fonds, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1.000 euros par an. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les scénarios ne tiennent pas compte de la législation fiscale du pays où vous êtes domicilié.

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demandera normalement aucun coût supplémentaire. S'il le fait, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS Le tableau ci-dessous montre l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Vous trouverez plus d'informations sur les frais dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,07 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,77 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	1,07 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,08 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS

Cette période est adaptée à l'objectif du fonds, décrit en haut de ce document. Le niveau de risque des actifs dans lesquels on investit et la mesure dans laquelle ils varient avec le temps (volatilité) sont importants pour déterminer la période recommandée. Le facteur temps joue un rôle décisif dans l'acquisition d'un éventuel rendement positif, également par la répartition des coûts uniques. Vu que le fonds a une période de détention recommandée de courte à moyenne, les frais d'entrée et de sortie peuvent impacter lourdement les rendements si vous sortez après cette période et ne restez pas investi dans l'une ou l'autre option d'investissement.

En cas de sortie précoce, les risques et les performances peuvent diverger de ceux mentionnés ci-dessus.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'investissement constitué au sein du fonds sur base de la valeur des unités calculées au plus tard à la date d'évaluation du 4^{ème} jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels, chargés au cours des 5 années suivant le 1^{er} investissement en branche 23. Des arbitrages entre les fonds de la partie branche 21 et de la partie branche 23 ainsi qu'entre les fonds au sein de la partie branche 23, peuvent entraîner des frais. (de 0 à 3% en branche 21 et max. 0,5% en branche 23)
Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie anticipée, les performances peuvent être très différentes de celles mentionnées ci-dessus.